

Préavis d'adjudication de contrat

PAC n° 23-58216 MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE POUR STATION DE RELÈVEMENT DES EFFLUENTS

1. Préavis d'adjudication de contrat

Le préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent ou l'agente de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition du besoin

Le Conseil national de recherches Canada souhaite se procurer une (1) plateforme autonome afin de pomper les effluents d'une fosse à effluents vers un réservoir de décontamination avec élimination biologique d'Actini et de respecter les exigences de bioconfinement pour les organismes de niveau de confinement 2 (NC2).

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)

Équipement existant

L'Ultima 1000L/H d'ACTINI est un appareil de traitement thermique en continu conçu pour décontaminer les déchets biologiques de niveau de sécurité biologique 2 (NSB 2). Il est conçu pour faire en sorte que tous les contaminants potentiels subissent un traitement de décontamination avant leur évacuation vers le drain. Nous appelons cet appareil système d'élimination biologique d'ACTINI.

Nouveau besoin – Plateforme pour station de relèvement des effluents

La plateforme de la station de relèvement des effluents est requise pour le système d'élimination biologique de l'Ultima 1000L/H d'ACTINI de l'entreprise ACTINI LLC. La plateforme de relèvement des effluents doit lever automatiquement le matériel biologique NSB 2 au moyen d'une méthode de confinement vers le système d'élimination biologique Ultima d'ACTINI aux fins de traitement. La station de relèvement doit être intégrée au système d'élimination biologique d'ACTINI.

Tout fournisseur intéressé doit prouver au moyen d'un énoncé de capacités que le produit, le système ou l'équipement (selon le cas) répond aux exigences ci-dessous.

-L'équipement doit pouvoir pomper des liquides similaires à de l'eau et avoir les caractéristiques suivantes :

Viscosité	1 cP à +20 °C (68 °F) 0,3 cP à +100 °C (212 °F)
Densité	1 g/cm ³
Conductivité thermique	0,5 W/m.K
Chaleur spécifique	1 cal/g/K
Particules	< 1 mm
Concentration en chlorures	0,1 g/L maximum
pH	De 5 à 9

-Il est à noter que des modifications peuvent être nécessaires en cas de produits abrasifs, agglomérants, coagulants, collants ou mousseux.

-Il faut utiliser une plateforme de traitement autonome qui comprend un réservoir en acier inoxydable avec numéro d'enregistrement canadien (NEC ou CRN), des pompes et la tuyauterie en acier inoxydable connexe pour transférer les effluents de type liquide vers le système d'élimination biologique Ultima 1000L/H d'ACTINI et respecter les exigences de bioconfinement pour les organismes NC2.

-La capacité de traitement des effluents de la plateforme devrait être de 1 600 L/h.

-La plateforme doit être raccordée directement à la plateforme d'élimination biologique en place et fournir un système de confinement pour le matériel NC2 provenant de l'évacuation des effluents vers un réservoir de décontamination. Elle doit être étanche à l'air. Tous les raccords doivent être soudés et en acier inoxydable. Les pièces auxquelles il faut accéder aux fins de maintenance, comme la pompe, doivent comporter des raccords sanitaires dotés de colliers de serrage boulonnés en acier inoxydable.

-Le système de relèvement doit être entièrement intégré, automatisé, programmé, interverrouillé de manière logique et affiché visuellement dans l'interface humain-machine (IHM) actuelle et l'automate programmable (PLC) du système Ultima 1000L/H d'ACTINI. Le programme du système de contrôle utilisé par le système d'élimination biologique actuel Ultima 1000/H d'ACTINI est la propriété intellectuelle de l'entreprise ACTINI LLC, et l'information sur son code de logiciel n'est pas accessible par les logiciels d'autres entreprises.

PLC		1734 d'Allen Bradley, entrée/sortie (E/S) 1 point
E/S		Câblage direct aux cartes E/S locales
Réseau local		Communication avec ProfiNet ou Ethernet
Communication avec système de gestion des immeubles (SGI)		Contact sec (déjà inclus dans la plateforme Ultimate) <ul style="list-style-type: none"> • Alarme majeure • Alarme mineure • Réservoir de stockage disponible • Autorisation de fonctionnement (pour la neutralisation de la plateforme)

-L'équipement doit pouvoir être installé dans une fosse souterraine existante ayant les dimensions suivantes : 1 270 mm de longueur sur 1 270 mm de largeur et 1 980 mm de hauteur. L'espace doit être suffisant pour qu'un membre du personnel de maintenance puisse entrer dans la fosse avec l'équipement en place afin d'effectuer des tâches de maintenance et d'étalonnage sur la plateforme de la station de relèvement.

Éléments

Pompe pneumatique

Caractéristiques : 7,4 gallons/min, relèvement de 10 pieds, alimentation d'air de 20-100 psi

Clapets

Caractéristiques : Clapets à bille en acier inoxydable (SS) 316L de la série TF4

Détecteurs de niveau

Détection de niveau de point vibronique en SS 316L, de -50 à +150 °C (-58 à +302 °F)

Réservoir en acier inoxydable CRN : capacité de 1 600 L/h

L'utilisation de raccords à joints d'étanchéité est réduite au minimum, et la plupart des raccords sont en acier inoxydable 316L et soudés. Tous les articles de la liste sont munis d'une étiquette en acier inoxydable de la série 300.

Il s'agit d'une plateforme de traitement autonome qui comprend un réservoir en acier inoxydable, des pompes et la tuyauterie en acier inoxydable connexe pour transférer les effluents de type liquide vers le système d'élimination biologique Ultima 1000L/H d'ACTINI et respecte les exigences de bioconfinement pour les organismes NC2.

Autres éléments inclus

- Pompe pneumatique DP15 de Yamada
 - Caractéristiques : 7,4 gallons/min, relèvement de 10 pieds, alimentation d'air de 20-100 psi
- Clapets de ligne supérieure
 - Caractéristiques : Clapets à bille en acier inoxydable (SS) 316L de la série TF4
- Détecteurs de niveau d'Endress & Hauser
 - Détection de niveau de point vibronique en SS 316L, de -50 à +150 °C (-58 à +302 °F)

-Tous les tuyaux en contact avec les effluents doivent être en acier inoxydable 316L et soudés. L'utilisation de raccords avec joints d'étanchéité est réduite au minimum. Tous les articles de la liste sont munis d'une étiquette en acier inoxydable de la série 300.

-Le système doit être entièrement autonome, raccordé et communiqué sans heurt avec l'équipement actuel d'ACTINI.

-L'armoire électrique est étiquetée UL/cUL et décrite ci-dessous.

-La trousse d'automatisation est décrite ci-dessous.

Armoire électrique – montée sur plateforme
Revêtement en poudre
Conformité à UL508A
ASC 120 V monophasé, 3 A
Verrouillable
NEMA 4

PLC	1734 d'Allen Bradley, entrée/sortie (E/S) 1 point
E/S	Câblage direct aux cartes E/S locales
Réseau local	Communication avec ProfiNet ou Ethernet
Communication SGI	Contact sec (déjà inclus dans la plateforme Ultimate) <ul style="list-style-type: none"> • Alarme majeure • Alarme mineure • Réservoir de stockage disponible

	• Autorisation de fonctionnement (pour la neutralisation de la plateforme)
--	--

Expérience du fournisseur

-L'entreprise doit démontrer qu'elle a acquis une bonne expérience au cours des dix dernières années en conception et en création à l'intention des clients des articles suivants : plateformes de relèvement des effluents pour des systèmes de décontamination NSB 2. À cette fin, il faut indiquer le nom et les dates d'anciens projets.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

Accord de libre-échange canadien (ALEC);
Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC);

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

ABC Actini LLC est le seul fournisseur de système de relèvement d'effluents pouvant être complètement intégrés, programmés, interverrouillés de manière logique et affichés visuellement dans leur interface humain-machine (IHM) et leur automate programmable (PLC) du système d'élimination biologique Ultima 1000/H d'ACTINI se trouvant actuellement au CNRC. Le programme du système de contrôle utilisé par le système d'élimination biologique actuel Ultima 1000/H d'ACTINI est la propriété intellectuelle de l'entreprise ACTINI LLC, et l'information sur son code de logiciel n'est pas accessible par les logiciels d'autres entreprises.

6. Exception relative au *Règlement sur les marchés de l'État*

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet approvisionnement en vertu de l'alinéa 6d) : « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

7. Exclusions ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu des accords suivants :

Accord de libre-échange canadien (ALEC), article 513.1 : Appel d'offres limité

b) si les produits ou les services ne peuvent être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existe pas de produits ou de services de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisants pour l'une des raisons suivantes :

- ii) la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs;
- iii) l'absence de concurrence pour des raisons techniques;

v) afin d'assurer la compatibilité avec des produits existants ou l'entretien de produits spécialisés, lorsque cet entretien doit être assuré par le fabricant de ces produits ou son représentant;

Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC), qui renvoie à l'article XIII de l'AMP-OMC, Appel d'offres limité, b) dans les cas où les marchandises ou les services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existera pas de marchandise ou de service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant pour l'une des raisons suivantes :

8. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le système doit être livré et installé (démarré) et les essais d'acceptation sur place (EAP) doivent être terminés au plus tard le 30 août 2024.

9. Valeur estimative du contrat proposé

La valeur estimative du marché est de *98 520,00 \$ US*.

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

ABC Actini LLC –
11 Lincoln Drive, Lewis Run, PA 16738

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé de capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12. Date de clôture pour la présentation des énoncés de capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés de capacités sont le 14 février 2024 à 14 h (HNE).

13. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être présentés à :
Cindy Romain
Agente principale des contrats, Direction des services financiers et de l'approvisionnement,
Conseil national de recherches du Canada
Courriel : Cindy.Romain@nrc-cnrc.gc.ca